

ÉTATS FINANCIERS DÉFINITIFS APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES SUITE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025

BILAN APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES SUITE À L'APPROBATION DE L'AGO TENUE LE 30 AVRIL 2025

	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	627 728	119 501
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	728 107	397 988
AC 3- Créances sur la clientèle	6 212 577	6 531 114
AC4-Portefeuille - titres commercial :	34 768	97 362
AC 5- Portefeuille d'investissement	497 059	392 155
AC 6- Valeurs immobilisées	79 584	71 055
AC 7- Autres actifs	55 697	71 736
TOTAL ACTIFS	8 235 520	7 680 911
PASSIF		
PA 1- Banque Centrale et CCP	-	-
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2 045	2 920
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	6 859 967	6 285 922
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	147 879	197 792
PA 5- Autres passifs	248 525	273 815
TOTAL PASSIF	7 258 416	6 760 449
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	172 800	172 800
CP 2- Réserves	799 551	743 240
CP 5- Résultats reportés	4 753	4 422
CP 6- Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	977 104	920 462
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	8 235 520	7 680 911

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe, au titre de l'exercice 2024, approuve lesdits rapports.

Aussi, l'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés y afférant, approuve lesdits états financiers.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025 (SUITE)

aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de reclasser les réserves pour réinvestissements exonérés d'un montant de 39 740 000, 000 TND - devenus disponibles - en réserves ordinaires, suite à la cession de titres et ce, conformément à l'article 39 du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2024, qui s'élève à 85 706 809,765 TND majoré du report à nouveau positif de 4 422 469,675 TND, soit un bénéfice distribuable de 90 129 279,440 TND et ce, comme suit :

Bénéfice distribuable	90 129 279,440	TND
- Réserves Ordinaires	55 000 000,000	TND
- Fonds social	1 000 000,000	TND
- Dividendes	29 376 000,000	TND
- Report à nouveau	4 753 279,440	TND

La date de mise en paiement des dividendes, soit 0,850 TND par action ou certificat d'investissement, est fixée le 02 juin 2025. Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et accepte la démission de Madame Asmae Hajjami de ses fonctions d'Administrateur et ratifie la cooptation de Madame Anne Drebel en tant qu'administratrice et ce pour la durée restante du mandat de Madame Asmae Hajjami qui prendra fin à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

SIXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Mme Anne Drebel en qualité d'administrateur et ce, pour une période de 3 ans. Elle exercera ainsi sa fonction d'Administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **350 000,000 dinars à titre de jetons de présence** pour l'exercice 2024. L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer les modalités de distribution desdits jetons de présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d'un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE À L'APPROBATION DE L'AGO TENUE LE 30 AVRIL 2025 APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 2024

Libellé	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves à Régime Spécial	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	172 800	4 423	17 280	555 739	124 227	289	21 215	24 800	85 707	1 006 480
Affectation AGO du 30/04/2025	-	29 707	-	55 000	-	-	1 000	-	(85 707)	-
Reclassement réserve pour réinvestissement exonéré à réserves ordinaires	-	-	-	39 740	(39 740)	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes conformément à l'AGO du 30/04/2025	-	(29 376)	-	-	-	-	-	-	-	(29 376)
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	172 800	4 754	17 280	650 479	84 487	289	22 215	24 800	-	977 104

LISTE NOMINATIVE DES ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS	QUALITÉ	PRINCIPALE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
Kamel Néji	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration de l'UIB
La Société Générale	Administrateur représenté par François Bloch	Directeur des réseaux Bancaires Internationaux en Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-mer - Groupe SG
Philippe Amestoy	Administrateur	Directeur Délégué de la zone Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-Mer Société Générale France
Anne Drebel	Administrateur	Responsable développement activités financements et marchés Afrique - Groupe Société Générale
Catherine Zenoni-Himber	Administrateur	Banquière Conseil - Banque de Grande clientèle - Groupe SG
Karim Idrissi	Administrateur	Directeur Régional Ile de France - Groupe SG
Khaled Soudani	Administrateur	Directeur des Technologies de l'Information (CTO) - Groupe SG
STI	Administrateur représenté par Firas Saied	Directeur Général HBG Holding
Assurances Maghreb	Administrateur représenté par Habib Ben Hassine	Ex-Directeur Général Assurances Maghrébia
Rachid Tmar	Administrateur indépendant	Commissaire aux Comptes
Monia Saadaoui	Administrateur indépendant	Ex - Représentant de la Tunisie au bureau de l'administrateur au conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI)
Tahar Ben Hatira	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	Retraité - Ex-Directeur Général de la SOTUGAR